

Mise en ligne : 6 septembre 2017.
Dernière modification : 31 juillet 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE CHI-HOA, Saigon

Une création de la Société financière d'Indochine
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sofinindo.pdf

Société anonyme, 1929.

Inventaire de la France d'Outre-Mer et des états et pays sous mandat français
(Ministère des colonies, 1930)

ÉTUDES GÉNÉRALES SUR QUELQUES SOCIÉTÉS COLONIALES

[55]
Société Foncière et Immobilière de Chi-Hoa

Capital : 800.000 I. C. \$ divisé en 80.000 actions de I. C. \$ 10.

Parts de fondateur : 12.000.

Constituée en octobre 1929.

Objet : Opérations immobilières, entreprises de constructions, vente, échange, location d'immeubles, placement hypothécaire de fonds. La Société s'est rendue acquéreur, aussitôt après sa constitution, des terrains représentant une superficie de 67 ha. 43 a. 35 ca.

Siège social : 2, rue Georges-Guynemer, Saigon.

Conseil d'administration : M. Grammont, président ; MM. J. Jean-Duclos [Société indochinoise de transports], A. Guyonnet¹, E. Heumann, L. Lasseigne [Sofinindo], J. Mazet², Société financière d'Indochine, Société foncière du Tonkin et de l'Annam, Société foncière du Cambodge, A. Soulet [Banque franco-chinoise], Docteur Tessier.

Exercice social : 1^{er} janvier, 31 décembre.

Il n'a pas encore été dressé de bilan.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1930)

La Société financière d'Indochine a créé la Société foncière et immobilière de Chi-Hoa (Cochinchine) au capital de 800.000 piastres divisé en 80.000 actions de 10 piastres qui furent souscrites par 60 personnes ou sociétés et entièrement libérées.

Les actions ont droit à un premier dividende de 8 % et à 75 % du solde.

¹ Alban Guyonnet : des Frigorifiques de l'alimentaire :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Alban_Guyonnet.pdf

² Jean Mazet : des Distilleries éponymes :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Distilleries_Mazet.pdf

Il a été créé 12.000 parts de fondateur ayant droit à 25 % du solde des bénéfices nets. Il en fut attribué 1.000 à la Société financière d'Indochine, 5.333 aux souscripteurs et 5.667 furent mises à la disposition du conseil.

Le conseil est autorisé à porter le capital à 1.500.000 piastres. Les augmentations de capital sont réservées à raison de la moitié aux actions et d'un quart aux porteurs de parts.

Siège social : 2, rue Georges-Guynemer, à Saïgon.

Premiers administrateurs : MM. Grammont, Lasseigne, docteur Tessier, la Banque franco-chinoise, la Compagnie foncière d'Indochine, la Compagnie générale immobilière de Saïgon [Cogisa], la Société financière d'Indochine et la Société foncière du Cambodge.



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE CHI-HOA
Société anonyme
au capital de 800.000 piastres indochinoises
divisé en 80.000 actions de 10 piastres chacune

Statuts déposés chez M^e Baugé, notaire à Saïgon

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 5 mars 1930

Siège social à Saïgon

ACTION DE 10 PIASTRES INDOCHINOISES AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur :

Par délégation du conseil d'administration : ?

Impr. Chaix, Paris. Encres Lorilleux

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 octobre 1931)

La Société foncière et immobilière de Chi-Hoa a réalisé en 1930 un bénéfice de 4.082 piastres ; elle a acquis pour 650.000 piastres de terrains contigus à la future gare de triage de Saïgon ; MM. Jean Mazet, J.-J. Duclos, Guyonnet, E. Heumann, A. Soulet et la Société foncière du Tonkin et de l'Annam [SOFONTA] ont été nommés administrateurs.

FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE CHI-HOA
(Le Journal des débats, 6 octobre 1931)

L'assemblée ordinaire tenue le 30 septembre a approuvé les comptes du premier exercice, d'une durée de quinze mois et clos le 31 décembre 1930. Le bénéfice de 4.780,59 piastres indochinoises a été affecté à des amortissements.

Plusieurs sociétés quittent le 104, bd Charner à Saïgon pour s'installer 2, rue Georges-Guynemer (Sofinindo, Foncière et Immobilière de Chi-Hoa, Chine Indochine Immobilière, Rizicole de Battambang) tandis que l'Indochinoise de Grands Travaux se fixe quant elle 2, quai de Belgique
(L'Information d'Indochine, économique et financières, 23 octobre 1937)

Société foncière et immobilière de Chi-Hoa
Société anonyme au capital de \$ I. C. 800.000,00
Siège social : 104, boulevard Charner, SAIGON
R. C. SAIGON n° 101

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL
(L'Information d'Indochine, économique et financières, 23 octobre 1937)

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, par l'article 4 des statuts, le conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 29 juin 1937, de transférer 104, boulevard Charner à Saïgon, le siège social, ci devant même ville, 2, rue Georges-Guynemer, et ce à compter du 1^{er} octobre 1937.

Copies d'un extrait de la délibération sus-visée ont été déposées aux greffes du tribunal de commerce et de la justice de paix de Saïgon, suivant procès-verbaux en date du 19 octobre 1937, conformément à la loi.

Pour insertion :

Le conseil d'administration,

L'Information d'I. C. du 23 octobre 1937

AEC 1937/1037 *ter* — Société foncière et immobilière de Chi-Hoa,
2, rue Georges-Guynemer, SAIGON (Cochinchine).

Correspondant en France : Société financière d'Indochine, 74, rue Saint-Lazare, Paris
(Voir notice n° 120).

Capital. — Société anon. fondée en octobre 1929, 800.000 piastres indochinoises en 80.000 actions de 10 piastres., — Parts : 12.000.

Objet, — Opérations immobilières, entreprises de constructions, vente, échange, location d'immeubles, placement hypothécaire de fonds. La société s'est rendue acquéreur, aussitôt après sa constitution, de terrains représentant une superficie de 67 ha. 43 a.

Conseil. — MM. Grammont, présid. ; Alban Guyonnet, Jean Mazet, Société financière d'Indochine, Société foncière du Tonkin et de l'Annam, Société foncière du Cambodge, Alexis Soulet, Dr Tessier.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE CHI-HOA

Société anonyme fondée en 1929

(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1, pp. 95-149)

Objet : l'acquisition par voie d'apport, d'échange et de toute autre manière, la prise en location et la construction de tous immeubles urbains ou ruraux en tous pays et spécialement en Cochinchine ; l'entreprise de constructions, de fabrication de matériaux nécessaires aux bâtiments ; la vente, l'échange, la location de ces mêmes immeubles, leur mise en valeur, leur administration et exploitation ; le placement hypothécaire de fonds.

Siège social : 104, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 800.000 \$, divisé en 80.000 actions de 10 \$.

Parts bénéficiaires : 12.000 parts.

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le disponible : 10 % au conseil d'administration ; sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

AEC 1951/1042 — Cie générale immobilière Sud-Asie [Cogisa]

104, boulevard Charner, SAIGON (Sud Viêt-Nam).

Correspondant en France : Banque franco-chinoise, 74, rue Saint-Lazare, PARIS (9^e).

Capital. — Société anon., fondée le 8 mars 1929, 3.200.000 piastres I. C. en 320.000 act. de 10 piastres dont 20.000 d'apport.

Dividendes. — 1947 : 10 % ; 1948 et 1949 : 10 %.

Objet. — Toutes opérations immobilières.

Conseil. — ... Société foncière et immob. de Chi-Hoa.
